

Communiqué de presse

Genève, le 28 novembre 2019.

La Croix-Rouge genevoise s'engage dans la réinsertion des personnes peu qualifiées dans les soins et l'accompagnement.

Un sondage national a été mené par la Croix-Rouge suisse auprès de 600 personnes qui venaient de terminer la formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge. Les résultats, publiés le 30 juillet dernier, sont tombés : 41 % ont déjà trouvé un emploi dans le domaine des soins et de l'accompagnement. Une enquête sera à nouveau effectuée auprès de ces personnes un an après la fin de la formation.

La formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge, dispensée à Genève par la Croix-Rouge genevoise, prépare très bien à l'intervention dans des établissements médico-sociaux ainsi que dans l'aide et les soins à domicile. La formation comporte 120 heures d'enseignement et 160 heures de pratique. Le rapport de stage donne aux employeurs l'assurance que les titulaires du certificat ont les compétences requises pour travailler dans une entreprise. Le certificat Auxiliaire de santé Croix-Rouge apparaît comme un chaînon important des modèles de soins intégrés. Il constitue en outre un outil rapide et efficace de réinsertion professionnelle.

Le sondage révèle aussi que parmi les sondé-e-s qui ont trouvé un emploi, 69 % sont employé-e-s par un EMS. La presque totalité des sondé-e-s, 98 %, sont satisfait-e-s ou très satisfait-e-s du type de travail accompli (44 % satisfait-e-s et 54 % très satisfait-e-s).

Les sondé-e-s, toutes et tous depuis peu titulaires du certificat d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge, sont en majorité des femmes (87 %), ont en moyenne 41 ans et environ deux-tiers sont de nationalité suisse.

Les évaluations de la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge sont très positives, que ce soit au regard des démarches administratives, du contenu ou de la préparation à la pratique. 98 % des personnes sondées se disent prêtes à la recommander. La formation continue à être plébiscitée par ses participant-e-s et constitue une étape charnière dans leur parcours professionnel.

La Croix-Rouge bénéficie de l'expérience plus que cinquantenaire de ses 24 associations cantonales dans la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge, laquelle a été suivie par plus de 100 000 personnes depuis sa création. Le certificat d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge est reconnu et répandu dans toute la Suisse et apparaît de facto comme un certificat fédéral, qui favorise la mobilité des personnes. En raison de sa brièveté, la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge permet d'accéder rapidement au marché du travail.

Depuis 1980, l'OFAS soutient la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge à des fins de promotion de l'aide à la vieillesse.

Au niveau national, 14,4 % du personnel des maisons pour personnes âgées et homes médicalisés sont composé d'Auxiliaires de santé Croix-Rouge. Il s'agit ainsi de la formation la plus représentée au niveau national.

Dans les limites des compétences qui sont les siennes, l'Auxiliaire de santé Croix-Rouge assure des tâches relevant des soins et de la prise en charge auprès de personnes en bonne santé, malades ou handicapées. Il-elle exerce son activité sous la supervision et sur délégation de professionnels des soins et de l'accompagnement titulaires d'un diplôme ou d'un certificat fédéral de capacité (CFC). Il-elle exécute de manière autonome les soins de bases : toilette, mobilisation, hydratation, élimination, alimentation, habillage-déshabillage, ou encore soutien aux activités quotidiennes.

À Genève, depuis le 11 avril 2014, le certificat de formation continue est agréé par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP). Cet agrément donne droit à trois chèques annuels de formation (CAF), permettant de financer une partie importante des frais de formation (3 x 750 fr., soit 2 250 fr.). Le coût de la formation s'élève à 2 950 fr., la différence à financer se monte donc à 700 fr.

Pour celles et ceux qui souhaitent davantage développer leurs compétences et responsabilités, la formation d'Auxiliaire de santé Croix-Rouge peut constituer une passerelle, une première marche pour accéder à des formations certifiantes, à un apprentissage dans le domaine des soins, tel que la formation en soins et d'accompagnement (ASA) pour laquelle trois compétences professionnelles du profil de qualification national (PQ) ASA sont reconnues par l'Ortra santé-social de Genève: PQ11-1.5 et 2.14.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire à la formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge : <https://www.croix-rouge-ge.ch/formations/grand-public/formation-dauxiliaire-de-sante-croix-rouge-suisse>

Contacts :

Laurence Corpataux, Responsable du secteur Formation, tél. 022 304 04 29,
l.corpataux@croix-rouge-ge.ch

Françoise Diggelmann, Responsable Communication, tél. 022 304 04 19,
f.diggelmann@croix-rouge-ge.ch